

*b.* Le malade, quelle que soit la région du corps qui doit être soumise aux manipulations, reposera sur le *lit de massage*.

Il n'y aura que de rares exceptions à cette règle. Le malade couché résiste moins, en effet, aux efforts du masseur et les rend ainsi plus productifs. De plus, les tendances à la syncope que pourrait provoquer l'excès de douleur sont plus sûrement évitées. Enfin, dans cette attitude, le malade peut, en se déplaçant légèrement, présenter plus facilement au masseur les différents points de la région qui doit subir le massage.

*c.* La chambre dans laquelle se pratiquera la séance du massage sera maintenue à une température qui ne doit jamais être inférieure à 20°.

*d.* Le lit de massage est un simple lit de camp sur lequel on étend une couverture, recouverte elle-même d'un drap qui devra être renouvelé pour chaque malade.

S'il s'agit de pratiquer un massage général, le malade sera complètement nu ; s'il s'agit d'un massage local, la région seule sur laquelle on doit agir sera mise à nu et débarrassée de tout lien constricteur (jarretière, cravate, etc.).

La région à masser ne reposera sur le lit que par l'intermédiaire d'un coussin de sable fin, enveloppé par une toile imperméable de façon qu'il puisse être lavé et essuyé après chaque séance.

Quatre coussins suffisent pour parer à tous les besoins :

Deux coussins longs (trois fois plus longs que larges) destinés à être placés sous les membres ;

Deux petits coussins carrés utilisés pour soutenir une articulation ou une extrémité de membre par exemple.

*e.* Avant de commencer toute manipulation il faudra avoir pris soin : 1° de laver, si possible, la région sur laquelle on va agir, ou tout au moins la partie sur laquelle s'exercera le summum d'efforts de la part du masseur. Ce lavage sera d'abord fait à l'eau savonneuse tiède et complété par un rinçage, pour lequel on emploiera la solution antiseptique formulée plus haut. Ces soins de propreté auront pour effet d'épargner au malade des poussées de furoncles qui se produisent quelquefois sur les régions soumises à des frictions trop souvent répétées et qui ont pour conséquence fâcheuse d'amener l'interruption du traitement.

En outre, la région, après avoir été lavée et

essuyée, devra être lubrifiée. C'est-à-dire qu'il s'agira d'enduire d'une matière grasse les téguments sur lesquels on aura à pratiquer des frictions, et cela parce que le massage fait à sec est douloureux.

L'application du corps gras demande une certaine attention. Il n'en faudra mettre que la quantité nécessaire, et renouveler l'opération dans le courant de la séance à mesure que le dessèchement semblera se produire. Quand on graisse trop les téguments, la main du masseur glisse à la surface et ne peut exercer des pressions suffisantes pour que l'action s'en fasse sentir sur les tissus profonds. Le corps gras à préférer entre tous est la glycérine qui, en raison de sa solubilité dans l'eau, permet, une fois la séance terminée, de faire aisément avec un linge imbibé d'eau tiède la toilette de la région.

La glycérine est versée dans une soucoupe que l'on place au pied du lit et dans laquelle on puise au moyen d'un tampon de linge qu'on promène ensuite sur la peau comme on le ferait d'un pinceau.

*f.* La durée de la séance ne saurait être déterminée exactement. C'est au médecin qu'il appartient de la fixer pour chaque cas.

Il faut toutefois savoir que rarement la durée dépassera vingt minutes et rarement aussi sera inférieure à cinq minutes.

La durée sera plus grande dans les cas chroniques. Dans les cas aigus, les séances seront courtes et répétées plusieurs fois par jour (trois ou quatre fois).

*g.* Le massage, lorsqu'il devra (ce qui sera le cas le plus fréquent) être suivi d'une séance d'hydrothérapie, ne sera pratiqué que sur des malades à jeun ou ayant pris leur dernier repas depuis au moins trois heures.

Le tableau suivant (p. 34) résume les indications éparses dans les précédentes pages.

Mais il n'y a là qu'un exposé bien incomplet du rôle que le masseur peut être appelé à remplir. Le *modus faciendi* du massage varie dans ses détails pour chaque cas particulier, comme nous allons bientôt le constater.

En ne tenant point compte de cela, le masseur courrait le risque de faire œuvre toujours inutile et souvent dangereuse; car il faut bien savoir qu'un massage pratiqué intempestivement, ou à l'aide de manipulations dont ne relèverait pas le cas auquel elles s'adressent, peut avoir les plus

<b>Masseur</b> .....	{	Bras nus.	{	A jeun ou à trois heures de son dernier repas.	
		Mains lavées et antiseptisées.			
		Orgles courts.		{	Sur le lit de massage.
<b>Malade</b> .....	{	Couché.....	{	Dans une chambre chauffée.	
					Mise à nu.
		Région à masser..	{	Reposant sur un coussin de sable.	
			{	Lubrifiée par la glycérine.	
<b>MANIPULATIONS.</b> (3 temps.)	{	4 <sup>er</sup> temps.	{	1 <sup>o</sup> L'effleurage (pendant une ou deux minutes).	
				2 <sup>o</sup> Pressions méthodiques.	
				Durée de cinq minutes à un quart d'heure, suivies ou non de pétrissage et percussion des muscles.	
		2 <sup>e</sup> temps.		Mouvements passifs (cinq minutes).	
		3 <sup>e</sup> temps.		Mouvements actifs contrariés (cinq minutes).	

Le plus souvent la séance sera complétée par { 1<sup>o</sup> la pratique d'une série de mouvements actifs.  
2<sup>o</sup> une douche.

*graves conséquences.* Le massage ne devra donc jamais être entrepris qu'après l'avis du médecin, quand celui-ci en aura posé les premières règles, et ne devra être continué que sous la surveillance constante de celui qui l'a ordonné.

Ces conditions seront remplies quand le masseur aura pour se guider les indications inscrites par le médecin lui-même sur la « feuille de massage » dont nous donnons ci-contre un spécimen.

Le masseur devra exiger du malade qu'il lui présente cette feuille avant de recommencer une séance, de telle sorte qu'il se puisse assurer que le médecin n'y a point fait figurer d'indications nouvelles.

Une colonne d'observations est réservée au masseur, qui ne doit pas craindre d'y noter tous les incidents survenus pendant la séance, et qui lui paraissent quelque peu anormaux. Exemple : « Douleur extrême aux attouchements, rougeur et chaleur de la région avant la séance, etc. »

Il doit aussi y signaler les absences du malade qui lui est confié.

## FEUILLE DE MASSAGE

HÔPITAL DE.....  
Service des blessés.

Médecin traitant.....

NOM ET PRÉNOMS du malade.	N° du lit.	DIAGNOSTIC.	DATES des prescriptions médicales.	OBSERVATIONS DU MÉDECIN TRAITANT.	NOTES consignées par le masseur.
Rouzière (Louis)	12	Périarthrite de l'épaule droite, d'origine trau- matique. État inflamma- toire subaigu, contractures des muscles de l'épaule.	20 mars.    27 mars. 29 mars. 5 avril.  16 avril.	Pratiquer pendant trois jours une séance de dix minutes de durée et consistant en : effleurage, pressions méthodiques avec pétrissage des muscles de l'épaule. Pas de mouvements passifs ni actifs contrariés. Faire suivre la séance de l'application sur l'articulation d'une douche à jet mobile, brisée, d'une durée de quatre minutes. Commencer à faire exécuter avec ménagement quelques mouvements passifs. Exagérer l'étendue des mouvements passifs et les prolonger pendant cinq minutes. Pousser jusqu'à son maximum l'étendue des mouvements passifs, ne pas redouter les craquements articulaires qui pourraient se produire pendant les manipulations. Pratiquer les trois temps de la séance du massage. Faire suivre d'une douche et de la pratique d'une série de mouvements actifs (durée : cinq minutes).	22 mars Le massage n'a pu être pratiqué en raison de la douleur ressentie par le malade.

## DEUXIÈME PARTIE

## TECHNIQUE PARTICULIÈRE

Si chaque cas particulier emprunte aux données générales précédentes le fond de sa thérapeutique, il n'en est pas moins vrai que le but poursuivi doit entraîner, en variant lui-même, des modifications dans les manipulations, à tel point que l'éducation du masseur serait absolument incomplète si elle ne s'augmentait de l'étude de la technique à appliquer aux principales affections qu'il aura à traiter. Pour simplifier cette étude, nous prendrons soin de la faire rentrer le plus possible dans le cadre des manipulations indiquées et classées dans notre tableau (page 34).

A chacun des groupes pathologiques suivants correspondra une technique particulière dont nous devons faire une étude spéciale. Nous étudierons donc le massage appliqué :

1° Aux affections des articulations et aux affec-

tions des gaines synoviales tendineuses et des synoviales articulaires ;

2° Aux fractures ;

3° Aux maladies des muscles ;

4° Aux maladies des nerfs ;

5° Aux maladies de la peau ;

6° Aux maladies de la circulation ;

7° Aux maladies de l'appareil respiratoire (thorax, cou) ;

8° Aux maladies des organes contenus dans l'abdomen ;

9° Aux maladies de l'œil.

Nous utiliserons enfin les données acquises par le masseur, pour lui apprendre à en faire l'application dans le massage général, dit *massage hygiénique*, qui fera l'objet d'un chapitre particulier.

## CHAPITRE PREMIER

### MASSAGE APPLIQUÉ AUX ARTICULATIONS

En dehors des affections articulaires consécutives à un traumatisme, c'est-à-dire d'ordre purement inflammatoire et non infectieux, on a pu, avec quelques raisons, préconiser l'application du massage aux arthralgies rhumatismales chroniques. Rien de plus tentant pour un masseur que de vouloir faire bénéficier de son intervention des sujets plus ou moins rendus perclus par le rhumatisme et sur lesquels la friction la plus simple semble apporter grand soulagement. C'est pourtant intentionnellement que, dans les premières éditions de ce Manuel, nous avons omis de signaler cette application thérapeutique, et nous aurions agi de même aujourd'hui si, depuis, par leurs nombreux écrits, quelques spécialistes du massage ne nous avaient mis dans l'obligation de formuler notre opinion à ce sujet.